

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Thursday, November 21, 1985

• 1532

The Chairman: I call our meeting on Bill C-80 to order.

We have the pleasure today of having the witnesses from the Canadian Trucking Association. Mr. Sanderson, the Vice-President of CP Transport is the leader of the group. Perhaps he can introduce the other two gentlemen who have accompanied him.

Mr. A.K. MacLaren (Executive Director of Canadian Trucking Association): Mr. Chairman, maybe I should do that.

I would like to introduce Mr. Sanderson, Vice-President, Public Relations CP Transport, and Mr. John Kulczycki, Director of Research for the Canadian Trucking Association. I am the Executive Director of the CTA.

It is a distinct pleasure to be here with hon. members on this issue which is of critical importance to the trucking industry, particularly today. While it certainly was not of our making, I have given the clerk a letter which we addressed to the Minister of Transport yesterday which relates to a tremendously serious financial problem that has just hit the trucking industry this week with the fact that the Superintendent of Insurance has had to freeze the assets of a major insurer of the trucking industry, in fact an insurer which handles about 40% of the industry insurance.

I do not know what the answer to that is, but by next week we may find that a very large part of the trucking industry will not be able to operate because if they go out on the highways, they will have no coverage at all. We are trying to do what we can, but that certainly lends added concern to the issue that we are here to discuss today.

Mr. Chairman, our concern relates to the amendments in . . .

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman, on a point of order. We will be having the Superintendent of Insurance before the Finance committee on Tuesday next week at 8 p.m. This obviously is a very key matter. I bring that to your attention.

Mr. MacLaren: Thank you.

The Chairman: You are assuring our witnesses that subject-matter will be taken up at least and advice may be sought on the subject-matter.

Mr. Blenkarn: It will be taken up thoroughly.

Mr. MacLaren: Thank you, Mr. Blenkarn, it is just such a crucial topic with no time at all, because . . .

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le jeudi 21 novembre 1985

Le président: Je déclare ouverte notre séance en vue de l'étude du projet de loi C-80.

Nous avons le plaisir aujourd'hui d'accueillir les témoins de l'Association canadienne du camionnage. Le chef de la délégation, M. Sanderson, vice-président de CP Transport, peut peut-être nous présenter les deux autres témoins qui l'accompagnent.

M. A.K. MacLaren (directeur général, Association canadienne du camionnage): Monsieur le président, c'est peut-être à moi qu'il revient de le faire.

J'aimerais vous présenter M. Sanderson, vice-président des Relations publiques de CP Transport, et M. John Kulczycki, directeur de la Recherche de l'Association canadienne du camionnage. Je suis pour ma part directeur général de l'ACT.

C'est un grand plaisir de comparaître devant les honorable députés pour parler de cette question d'une importance vitale pour l'industrie du camionnage, surtout aujourd'hui. Bien que nous n'y soyons pour rien, j'ai donné au greffier copie d'une lettre que nous avons adressée hier au ministre des Transports et dans laquelle nous faisons état du très grave problème financier qui vient tout juste cette semaine de frapper l'industrie du camionnage par suite de l'intervention du Surintendant des assurances qui a bloqué les actifs d'un des principaux assureurs du secteur du camionnage, en fait un assureur qui s'occupe d'environ 40 p. 100 du marché du camionnage.

Je ne sais pas quelle est la solution, mais d'ici la semaine prochaine, il se pourrait fort bien qu'un très grand nombre de camionneurs ne puissent plus travailler car s'ils prennent la route, ce sera sans la moindre assurance. Nous essayons de faire notre possible, mais entretemps, cette préoccupation se rajoute à celle que nous avons déjà et pour laquelle nous sommes ici pour parler aujourd'hui.

Monsieur le président, nous nous inquiétons des amendements à . . .

M. Blenkarn: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le Surintendant des assurances comparaitra devant le Comité des finances, mardi soir prochain à 20 heures. Il s'agit manifestement d'une question très importante. Je tenais à vous le mentionner.

M. MacLaren: Merci.

Le président: Vous promettez aux témoins que vous allez au moins étudier la question et vous allez tenir des consultations à ce sujet.

M. Blenkarn: Nous allons étudier la question à fond.

M. MacLaren: Merci, monsieur Blenkarn. Le sujet est primordial, mais il n'y a pas du tout de temps, car . . .